




Carte du BOIS DE L'HUISSERIE



- Espace d'accueil
- Zone de découverte*
* ne pas sortir des circuits balisés
- Zone de quiétude**
* ne pas sortir des circuits balisés
** tenir son chien en laisse

Tous les circuits et chemins sont accessibles aux piétons :

- Circuit cavalier
- Circuit de randonnée
- Circuit poney
- Circuit VTT
- Autres chemins
- Liaisons vers aménagements cyclables
- Centre Initiation Nature
- Centre équestre
- Parking
- Débarquement de chevaux autorisé
- Départ/Arrivée du CRAPA
- Aire de jeux
- Toilettes
- Abri forestier
- Mare

- Véhicules à moteur interdits
- Quellette interdite
- Chien en laisse en zone de quiétude
- Feu-barbecue interdit

Au sein du bois, les véhicules à moteur sont interdits (sauf service). Les sections bitumées sont partagées entre les différents usagers. Pour plus d'informations, merci de vous référer au règlement intérieur du Bois de l'Huisserie.



BOIS DE
L'HUISSERIE

Avec le soutien
financier de

